

Les bons réflexes à avoir à la réception de votre commande



Notre équipe, dans une démarche qualité, garantit le bon état de nos produits au moment du chargement des camions. Vos commandes sont emballées avec soin et partent intactes de notre entrepôt.

Il est primordial de vérifier l'état de la palette et des panneaux lorsque vous réceptionnez votre commande.

Si vous constatez la moindre anomalie (palette cassée, emballage éventré, produits détériorés...) **ne signez pas** le bon de livraison **et refusez** la commande.

Nous ne sommes pas responsables du transport et ne pourrions intervenir si vous avez accepté la livraison.

Textes de référence

Code de la consommation - Articles L.216-1 à L.216-6 ; L. 241-4

